

Grandir

À LAUSANNE

De tous nos souvenirs d'enfance, ceux liés à l'espace scolaire occupent une place particulière : la table près du radiateur, le tableau noir devant lequel on récitait, l'aula des promotions, les couloirs où l'on jouait à la *courate* ou au loup, ou encore la cour de récréation où l'on retrouvait les copains...

Construire un bâtiment scolaire, ce n'est pas seulement offrir l'espace nécessaire à l'instruction publique. C'est aussi traduire dans la pierre des objectifs plus larges : créer un espace d'expérimentation adapté à l'enfant, un espace-refuge, un lieu d'interactions sociales favorable à son développement. Un lieu qui puisse l'accueillir entre les plages d'enseignement.

Dans un contexte où l'espace scolaire n'est plus uniquement voué aux leçons, en raison

de la demande grandissante d'accueil parascolaire, disposer de locaux en nombre suffisant représente un véritable défi. Ceci d'autant plus que les évolutions récentes en faveur d'un encadrement pédagogique plus soutenu ont aussi entraîné des besoins accrus en salles de classe. Des facteurs auxquels s'ajoute l'attractivité réjouissante de notre ville.

De nouveaux quartiers vont se construire bientôt, qui multiplieront cette demande. La Municipalité se prépare à ce défi et a déjà planifié la construction de nouveaux bâtiments scolaires. Même si l'ordinateur y remplacera le tableau noir, ils continueront, je l'espère, à susciter d'heureux souvenirs d'enfance.

Oscar Tosato
Conseiller municipal

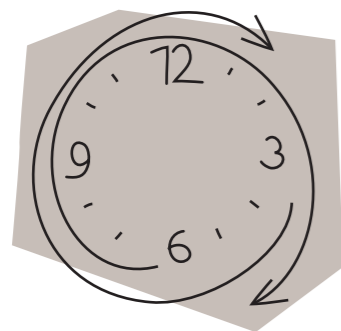
no 19
hiver 15

LA JOURNÉE CONTINUE DES BÂTIMENTS SCOLAIRES

Lausanne est à l'aube d'un développement semblable à celui qu'elle a connu entre les années 1950 et 1970: 20'000 habitants vont venir occuper les nouveaux quartiers d'ici 2030. Pour accompagner cet essor démographique, de nouvelles infrastructures scolaires doivent être planifiées. Si ces nouveaux espaces sont d'abord pensés pour accueillir au mieux les enfants pendant les heures de cours, ils doivent aussi répondre aux multiples enjeux de l'école d'aujourd'hui. En effet, l'institution scolaire remplit désormais deux fonctions indissociables. A la première, historique, centrée sur les apprentissages scolaires, est venue s'ajouter une prise en charge facultative des enfants en dehors des heures scolaires, afin de permettre une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle des parents.

Les infrastructures scolaires – salles de classe, salles de gymnastique et omnisports – sont certes initialement destinées aux élèves, mais l'on oublie souvent que leur utilisation est ouverte à l'ensemble de la population. La vie dans les bâtiments scolaires ne se fige pas après la dernière sonnerie des écoliers: d'autres activités prennent le relais en soirée, durant le week-end ou les vacances scolaires. L'utilisation soutenue et diversifiée de nos écoles est une vraie chance de cohésion sociale pour la cité.

Ce numéro de Grandir présente les activités et les acteurs extrascolaires qui, aujourd'hui, animent les préaux, les espaces de rencontre et occupent les salles de classe de nos écoles. Il présente également les nouveaux équipements scolaires en construction.



LES ACTIVITÉS EXTRASCOLAIRES

Dans le cadre de la *journée continue de l'écolier*, l'utilisation des locaux est partagée avec le corps enseignant afin de viser la continuité et la cohérence dans la prise en charge tout au long de la journée (scolaire et parascolaire).

Les écoles offrent ainsi:

- des accueils pour enfants en milieu scolaire (APEMS), 15 d'entre eux se situent dans les collèges primaires
- des réfectoires libres d'accès dès la 7e année.

Avec une volonté de permettre l'usage de certains locaux à d'autres activités, l'utilisation polyvalente des infrastructures scolaires permet une offre variée d'activités en dehors du temps scolaire:

- les cours de musique par l'Ecole sociale de musique
- les devoirs surveillés
- les cours de langue et culture d'origine
- les cours facultatifs sportifs et culturels.

LES MÉTIERS DANS L'ÉCOLE

A côté du corps enseignant (directeur-trice-s, enseignant-e-s, doyen-ne-s), les spécialistes actifs pour répondre aux besoins des élèves et des familles se sont diversifiés et évoluent dans des locaux adaptés à l'exercice de leur profession:

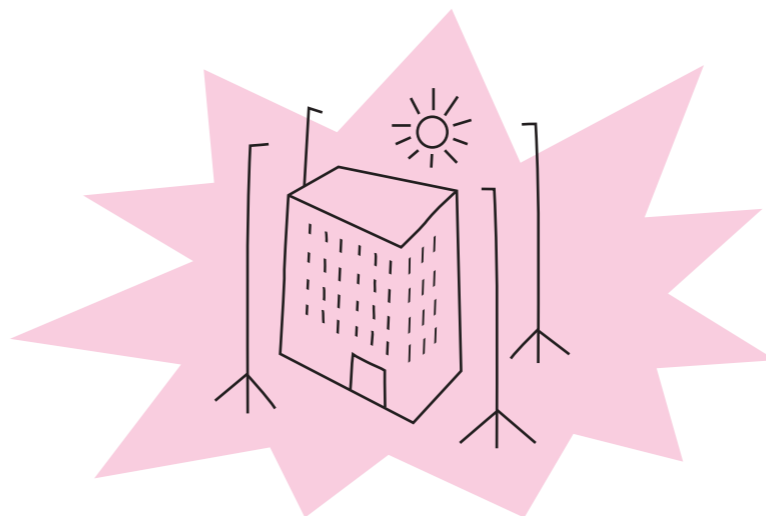
- 8 assistant-e-s social-e-s/socials
- 8 bibliothécaires
- 65 concierges
- 10 dentistes et orthodontistes
- 17 assistantes dentaires, prophylaxistes, technicien dentaire et hygiéniste dentaire
- 5 médecins et 21 infirmières scolaires
- 137 nettoyeur-euse-s
- 21 psychologues scolaires
- 23 logopédistes
- 9 psychomotricien-ne-s
- 40 secrétaires
- 300 surveillant-e-s de devoirs
- 13 surveillant-e-s parascolaires
- 11 équipes de cuisine



LES SALLES OUVERTES À DES PUBLICS DIFFÉRENTS

L'école et ses équipements sportifs ont de tout temps accueilli les associations, les clubs sportifs, de nombreuses manifestations de quartier, et même un théâtre. L'ouverture des salles de gymnastique en soirée, les week-ends et durant les vacances, permet aussi aux jeunes Lausannois-e-s de faire librement du sport en coordination avec la délégation jeunesse. Véritables lieux d'échanges et d'intégration sociale, ces différents types d'activités se déroulent dans:

- 44 salles de gymnastique
- 18 salles de rythmique
- 3 salles omnisports
- 2 piscines scolaires
- 5 aulas et 3 grandes salles



ENJEUX ET VISION À MOYEN TERME DES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

Afin de répondre à la progression démographique, de poursuivre l'assainissement des bâtiments scolaires existants, de répondre aux nouvelles exigences des « campus » scolaires et de planifier les futures constructions scolaires, la Ville de Lausanne va mettre en œuvre un projet ambitieux pour les deux prochaines législatures (2016 à 2026):

- amélioration de l'efficacité énergétique, assainissement et création de 15 nouvelles classes sur les sites scolaires existants (Montchoisi, Grand-Vennes, Entre-Bois, Madeleine, Barre, Bergières, Bellevaux, Coteau-Fleuri, Prélaz, Chailly);
- création de 17 classes à moyen terme sur d'autres sites (Eglantine, Béthusy, Belvédère);
- de grands travaux d'assainissement devront être entrepris à St-Roch, Montriond et aux Bergières.

Enfin, les grands projets lausannois des Fiches, des Plaines-du-Loup et des Prés-de-Vidy verront également s'ériger des bâtiments scolaires adaptés aux exigences actuelles.

LES ÉCOLES LAUSANNOISES EN CHIFFRES

En 1816, il y a 200 ans, les 15 premières salles de classe sont construites. Entre 1850 et 2015, le nombre d'élèves maximum par classe a passé de 60 à 24. En 2015, 719 classes accueillent près de 13'500 élèves lausannois répartis dans 60 collèges. Aujourd'hui, ces collèges sont organisés administrativement en 15 établissements scolaires avec à leur tête une direction. 8 établissements primaires (1P-6P): Beaulieu, Coteau-Fleuri, Entre-Bois, Floréal, Mon-Repos, Pierreflour, Prélaz et La Sallaz. 7 établissements primaires et secondaires (7e à 11e année): le Belvédère, les Bergières, Béthusy, l'Elysée, Villamont, C.F. Ramuz et Isabelle-de-Montolieu.

L'ARCHITECTE DESSINE UNE ÉCOLE

Dans la mémoire collective, l'école est un bâtiment cossu, symétrique, surmonté d'un petit clocher. Mais aujourd'hui, comment la conçoit-on?

A quoi pense l'architecte lorsqu'il dessine une école et que doit-il prendre en compte?

Avant toute réflexion il lui faut:

- Un terrain approprié et le cadre légal qui lui est lié.
- Un programme qui définit le type de l'école, primaire ou secondaire, le nombre de classes, de salles spéciales, une salle de gymnastique, la nécessité d'un APEMS, jusqu'au local du concierge. Il détermine aussi les liens fonctionnels entre les différents locaux.
- Les lois qui s'appliquent au programme, soit les règlements et directives concernant les constructions scolaires.
- Mais aussi des lois concernant l'énergie, la sécurité statique, sismique, incendie, les barrières architecturales, etc.

Les conditions-cadres connues, il prend son crayon et joue avec son imagination afin de donner forme à l'école idéale telle qu'il se l'imagine en se confrontant à son vécu, sa propre expérience. Il va aussi s'imaginer l'enfant, le chemin qu'il va emprunter. Comment arrive-t-il jusqu'à l'école? Comment la reconnaît-il? Comment trouve-t-il la porte? Sera-t-elle de grande dimension et imposante pour marquer le passage dans l'ancre du savoir? Et l'escalier? Assez large pour s'asseoir dessus pendant la pause, ou pour ne pas se bousculer lorsque tous les élèves se précipitent à la récré.

La lumière naturelle doit accompagner le parcours, donner des directions et des orientations par des vues choisies sur l'extérieur ou encore une verrière sur un espace central sur lequel donnent toutes les classes et qui permet que l'on voie tous ses camarades pendant les pauses.

L'espace de la classe, c'est encore une affaire de lumière, l'orientation du tableau, son ameublement et son équipement. Que doit-elle comporter pour que l'enseignement puisse se prodiguer avec plaisir: de belles fenêtres, une bonne acoustique, des meubles fonctionnels, un peu de couleur?

Il va aussi proposer les matériaux, pratiques, solides, beaux: le béton, la brique, le bois, du carrelage ou du parquet.

Le préau, un peu de bitume pour pouvoir jouer au ballon, mais aussi un peu d'herbe pour jouer à saute mouton.

Lorsque l'architecte aura décrit son école avec logique et cohérence, que chaque chose y trouve sa place, que l'élève nourrissant son imagination peut se balader pour de vrai et s'y sentir bien, et que le professeur y enseigne avec plaisir, alors son projet sera réussi.

NICOLE CHRISTE cheffe du service d'architecture

OFFRES VACANCES

Retrouvez toutes les offres de la Ville, classées par semaine, avec descriptions et indication des places disponibles sur www.lausanne.ch/jeunessevacances et dans le catalogue distribué dans les écoles.

Place Chauderon 7A, niveau Terrasse. Tél. 021 315 68 22/65

CONSEILS DES ENFANTS POUR LE 1ER SEMESTRE 2016

Prochains rendez-vous pour les enfants du cycle primaire des quartiers concernés:

BOURDONNETTE

15 janvier, 5 février, 4 mars,
15 avril, 13 mai, 17 juin

BOISY

15 janvier, 5 février,
11 mars, 29 avril, 27 mai

CHAILLY

22 janvier, 12 février,
18 mars, 29 avril, 20 mai,
10 juin

BELLEVAUX

22 janvier, 12 février, 4 mars,
15 avril, 13 mai, 3 juin

PRÉLAZ

29 janvier, 19 février,
18 mars, 20 mai, 17 juin

www.lausanne.ch/enfance

NOUVELLES COMMIS- SIONS D'ÉTABLISSEMENT

Les parents, les membres d'associations et professionnel-le-s de l'école peuvent s'annoncer pour participer à la mise en place des Commissions de Pierrefleur, de Beaulieu et de Coteau-Fleuri.

Les élections des parents des 15 établissements scolaires lausannois seront organisées en automne 2016.

Service des écoles primaires et secondaires
tél. 021 315 64 18 seps@lausanne.ch
www.lausanne.ch/cel

NOUVEAU ! ACCUEIL DU MERCREDI

Un accueil avec animation est proposé aux élèves de 7P-8P dans deux réfectoires, sur inscription.

BÉTHUSY

me 12h-14h45 tél. 079 270 05 90

ROUVRAIE

me 12h-15h tél. 079 698 56 41

GUIDE DES PLACES DE JEU

Lausanne compte une centaine de places de jeux dont près de 20 ont bénéficié

INFOS PRATIQUES

d'un réaménagement complet. Les familles – propriétaires ou locataires – peuvent commander ce guide et s'approprier les recommandations lors de nouvelles constructions au pied de leur immeuble. Une carte interactive vous permettra de trouver celle qui vous conviendra ou d'en tester de nouvelles : www.lausanne.ch/placesdejeux

LAUSANNE JOUÉ AU CASINO DE MONTBENON!

Les ludothèques lausannoises et la Ville de Lausanne vous proposent un week-end ludique. L'occasion de s'amuser en famille et entre amis pour découvrir des jeux passionnants pour petits et grands.

> Samedi 20 février de 14h à 22h
> Dimanche 21 février de 10h à 17h

Entrée libre, tout public,
petite restauration et boissons
sur place.

VACANCES SCOLAIRES ET JOURS FÉRIÉS 2015 - 2016

> HIVER

du vendredi 18 décembre

(fin des cours)

au lundi 4 janvier

(début des cours)

> RELÂCHES

du vendredi 19 février

(fin des cours)

au lundi 29 février

(début des cours)

> PÂQUES

du jeudi 24 mars (fin des cours)

au lundi 11 avril (début des cours)

> ASCENSION

jeudi 5 et vendredi 6 mai

> PENTECÔTE

lundi 16 mai

> ÉTÉ

du vendredi 1er juillet

(fin des cours) au lundi 22 août

(début des cours)

www.lausanne.ch/vacances